

Conseil Municipal des Enfants du samedi 4 février 2023 A 10H30 en mairie

Le Conseil Municipal des Enfants de la commune s'est réuni en salle du conseil en présence de Monsieur Roger Bossard, 1^{er} adjoint au maire délégué à la citoyenneté et de Madame Marie-Pierre Abarnou, adjointe au maire, déléguée à la vie scolaire.

Etaient présents les Conseillères et Conseillers suivants :

Agathe LE VOURC'H, Thyméo GAUDEC, Romane ABYVEN SALUDEN, Léna DUMAND, Lohan FILY, Lucien KERBIQUET, Yoann JEZEQUEL, Lily MILIN, Gallway FERELLEC, Axel GEFFROY, Cléopée GUEGUEN, Wesley FOLL.

Etaient absents : Aelya JUMER-BODIN, Mei-Li AFFRE, et Arthur BEZAQUEN-COLLEONY, Clarisse LAGARDE, Maiwenn FAVE, Yann SANQUER.

1. Accueil

Le 1^{er} adjoint délégué à la citoyenneté ouvre la séance et présente l'ordre du jour de la rencontre.

2. Compte-rendu des travaux en cours

Roger fait un point sur les travaux de voirie rue de Kerjean-rue de la Gare. Les travaux se déroulent bien et il est possible qu'ils soient terminés plus tôt que prévu si les bonnes conditions météo se maintiennent.

Marie-Pierre fait un point sur les travaux des Hauts de la Baie. Les arbres financés en partie par le Conseil Départemental dans le cadre du projet « Plantation de 500 000 arbres dans le Finistère d'ici 10 ans » ont été plantés par les agents des services techniques municipaux, en présence de la conseillère départementale Aline Chevaucher. La signalétique et les marquages au sol sur la voirie et le parking de l'école sont en cours de réalisation.

3. Compte-rendu de la commission « 14 juillet »

La commissions « 14 juillet » s'est réunie le 10 décembre à la mairie.

Yoann intervient pour rendre-compte des débats de la commission « 14 juillet ». Cette cérémonie se déroulera en deux temps :

- Une cérémonie officielle au pied de l'arbre de la liberté, devant l'église ;
- Une animation suivie d'un moment de convivialité à la salle Lan Inisan.

Thyméo détaille le programme prévisionnel de cette manifestation.

Les membres de la commission établiront, en lien avec la municipalité, la liste définitive des invités lors de la prochaine commission.

Lors de la cérémonie devant l'arbre de la liberté, les membres du Conseil Municipal des Enfants liront trois textes :

- Un texte évoquant le symbole de l'arbre de la liberté ;
- Un texte évoquant le choix de la date du 14 juillet comme fête nationale ;
- Un texte évoquant le choix du drapeau bleu-blanc-rouge comme symbole national.

Le drapeau sera remis officiellement au Conseil Municipal des Enfants devant l'arbre de la liberté.

Lors de la partie animation, les membres du CME présenteront un « flashmob ». Des répétitions seront organisées. Axel apportera, lors de la prochaine commission, une clef USB contenant l'enregistrement de la chorégraphie.

Axel retrace l'histoire du drapeau tricolore. Il fait le point sur le projet d'acquisition d'un drapeau pour le CME. Un devis a été établi par la société Le Mée, le montant de celui-ci s'élève à 488,39 € (drapeau et accessoires).

Lors de la prochaine commission, les conseillers et conseillères travailleront sur le choix des textes et symboles à faire figurer sur le drapeau.

Romane rappelle la symbolique de l'arbre de la liberté qui a été planté dans de nombreuses communes à partir de 1792. Elle précise que nous n'avons pas d'éléments sur la plantation, ou pas, d'un arbre de la liberté à Plounévez-Lochrist à cette époque. L'arbre de la liberté de la commune a été planté le 17 avril 1989, par les enfants de l'école Sainte Famille, pour célébrer le bicentenaire de la Révolution.

4. Compte rendu de la commission « Boîtes à livres et jeux de société »

La commission « Boîtes à livres et Jeux de société » s'est réunie le 10 décembre à la mairie. Galway et Lucien en font le compte rendu.

Boîtes à livres :

Les objectifs visés sont : permettre l'accès aux livres pour tous, développer le plaisir de lire, profiter d'un cadre agréable pour lire, partager les livres au lieu de les jeter.

Trois lieux sont choisis par l'équipe : le parc des Hautes de la Baie, le complexe de Bellevue, le camping (avec l'accord des gérants).

Préparation : les boîtes seront fabriquées par les agents des services techniques, sur proposition du CME. Chaque membre de la commission a dessiné un projet puis deux ont été retenus par les élus.

Le CME fera appel à la population par les médias (journaux, bulletin communal, site et page Facebook de la mairie) afin de recueillir des livres et des caisses pour les stocker. Nous demanderons de quoi satisfaire trois catégories de lecteurs : enfants – ados – adultes.

La collecte aura lieu un samedi matin à la bibliothèque (date à préciser avec Gaïd lorsque les boîtes seront installées). Quelques éléments pour une ébauche de règlement : l'échange de livres est gratuit. Chacun peut prendre un livre et en déposer. Le contenu des livres doit être adapté à tous (pas de contenus choquants et inappropriés à la lecture publique). Les trois rayons enfants-ados-adultes doivent être respectés lors du dépôt de livre. Respecter les boîtes, leur contenu et veiller à refermer la porte à chaque passage.

Rôle des conseillers CME : préparer les éléments de communication à la population pour lancer l'opération, peaufiner le règlement, assurer la permanence pour la collecte, surveiller les boîtes, les ranger régulièrement si besoin, vérifier la fermeture des portes, communiquer par voie de presse si le matériel et le règlement ne sont pas respectés et si besoin faire des panneaux de consignes à placer près des boîtes.

Jeux :

Première ébauche de liste des jeux souhaités : Uno, dames et petits chevaux, échecs, Monopoly, Doble, Skull King, Loup Garou, Just On...

Stratégie prévue :

1. Contacter Gaïd pour envisager la possibilité d'installer un coin ludothèque à la bibliothèque, se renseigner sur l'existence d'un fond de prêt de jeux au niveau départemental,
2. Faire appel à la population pour recueillir des jeux inutilisés dans les maisons, organiser la collecte,
3. Aider à la mise en place du coin "jeux" à la bibliothèque.

Nous avons manqué de temps pour développer davantage cette partie de l'ordre du jour.

5. Questions diverses

Marie-Pierre rappelle qu'il est indispensable de fournir aux animateurs du CME l'adresse mail de chacun. Cela permettra, entre autres, d'envoyer les convocations par voie dématérialisée.

Conformément à la décision prise lors de la séance du 24 septembre 2022, une action citoyenne de nettoyage du complexe de Bellevue sera organisée avant l'été par le CME.

6. Date de réunion des commissions

Les commissions « **Boîtes à livres-Jeux de société** » et « **14 juillet** » se réuniront le **samedi 18 mars de 10 heures à 10 heures 45** en mairie.

Roger Bossard
1^{er} adjoint au Maire
Délégué à la citoyenneté

Marie-Pierre Abarnou
Adjointe au Maire
Déléguée à la vie scolaire